

# *Le TSE du Guatemala publie l'accord déclarant la validité de l'élection présidentielle*

---

Image not found or type unknown

La Havane, 15 juillet, (RHC)- Le Tribunal Suprême Electoral (TSE) du Guatemala a publié vendredi l'accord de la Cour Constitutionnelle (CC) de la République qui déclare la validité de l'élection présidentielle.

L'institution a souligné que l'action de protection émise jeudi par la CC, ratifie "l'officialisation" des résultats électoraux du premier tour, ainsi que les candidats qui participeront au second tour de l'élection présidentielle, qui définira également la position de la vice-présidence du pays.

"La résolution du Cour Constitutionnelle en faveur de l'organisation politique Mouvement Semilla, (Semence) émise le jeudi 13, ne fait que ratifier l'officialisation faite par le Tribunal Suprême Electoral des résultats électoraux et de ceux qui participeront au second tour des élections", a déclaré le magistrat du TSE Gabriel Vladimir Aguilera, dans un communiqué publié par l'organisme électoral.

L'institution a confirmé que le second tour des élections aura lieu le 20 août et sera disputé par les deux partis politiques qui ont obtenu le plus nombre de voix le 25 juin 2023 : l'Unité Nationale de l'Espoir (UNE), représentée par la candidate conservatrice Sandra Torres, et le Mouvement Semilla, représenté par le candidat de gauche Bernardo Arévalo.

Dans un premier temps et suite à une demande de 9 partis de droite, la Cour constitutionnelle a ordonné au Tribunal suprême électoral de suspendre temporairement les résultats du premier tour des élections pour le recomptage des voix.

Le juge pénal, Freddy Orellana, a même interdit le Mouvement Semilla pour un temps indéfini. Arévalo a immédiatement réagi en dénonçant un coup d'État technique. Il a qualifié la décision du juge d'action désespérée d'un groupe politique qui a réalisé que ses jours étaient comptés, en termes de contrôle sur le pouvoir politique.

Sous la pression de secteurs populaires et d'organisations internationales, la Cour constitutionnelle a accordé au mouvement Semilla un recours qui annule provisoirement l'arrêt d'Orellana.

Source : RussiaToday

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/328467-le-tse-du-guatemala-publie-laccord-declarant-la-validite-de-lelection-presidentielle>



**Radio Habana Cuba**